

Culture

**TROIS JEUNES CONTEURS  
TOGALAIS AU FESTIVAL DES  
ARTS, CULTURES ET DU  
TOURISME (FACTO)**

P.1

**Problèmes de double vente de terrains**

**SLAND CALL, UNE SOLUTION DE  
PARKS Sarl POUR SECURISER  
LES TRANSACTIONS FONCIERES  
ET EVITER LES DOUBLES VENTES  
DE TERRAINS**

P.1



Evissou Yao, DG PARKS Sarl

**N° 49 du 03 Août 2016 / Prix: 250 Fcfa**

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: La Colombe

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Pour tout renseignement, information ou conseil  
contacter le centre d'appel  
au N° VERT

**8201\***

\* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR  
FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Remaniement technique du gouvernement



Sani Yaya, nouveau Ministre de l'Economie et des Finances

Othè Ayassor, l'ex ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances

**APRÈS LE PORTEFEUILLE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
CONFIÉ DÉSORMAIS À SANI YAYA, QUE DEVIENT CELUI DE  
LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE?**

P.3

**Affaire « Panama Papers »  
JUSQU' OÙ IRA ADDI DU  
PROFESSEUR AIMÉ  
GOGUÉ QUI EXIGE LA  
DÉMISSION DU PM  
KLASSOU ?**

P.4

**Cris de cœur de Nicolas Lawson au sujet de la situation  
socio-politique au Togo**



Nicolas LAWSON

**« IL N'Y A RIEN DE BON ET DE  
GRAND DANS LA DIVISION ET DANS  
LA CONFRONTATION POLITIQUE.  
ELLES SONT LA SOURCE DES  
VIOLENCES ET DE LA RÉGRESSION  
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE »**

P.2

# Cris de cœur de Nicolas Lawson au sujet de la situation socio-politique au Togo

## « IL N'Y A RIEN DE BON ET DE GRAND DANS LA DIVISION ET DANS LA CONFRONTATION POLITIQUE. ELLES SONT LA SOURCE DES VIOLENCES ET DE LA RÉGRESSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE »

C'est dans une lettre qu'il a appelée "missive fraternelle de proposition d'un pacte patriotique", que le président national du Parti du Renouveau et de la Rédemption (PRR), Nicolas Lawson s'est adressé au chef de l'Etat Faure Gnassingbé, et au chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre.

« L'histoire a voulu que vous soyez le Chef de l'Etat du Togo et le Chef de file de l'opposition togolaise en cette période déroutante pour les peuples du monde entier », c'est ainsi qu'il débute sa missive en s'adressant respectivement à Faure Gnassingbé et à Jean-Pierre Fabre.



Nicolas LAWSON, Président du PRR  
« Avec ces changements brutaux et

leurs signes d'instabilité, de faillite et de désastre, notre pays semble en paix mais miné par la misère de l'immense partie de sa population, qui vit dans un état anxieux d'inconfort, de gâchis et de désespérance », écrit-il.

Nicolas Lawson invite par ailleurs les deux personnalités à éviter la confrontation qui fait perdre inutilement de l'énergie et ne pas surtout se laisser aller à la division.

« Il n'y a rien de bon et de grand dans la division et dans la confrontation politique. Elles sont la source des violences et de la régression économique et sociale », dit Nicolas

Lawson.

« Ma mission sur cette terre étant avant tout de contribuer à sortir le Togo du marasme économique et à l'engager dans la voie irréversible du renouveau. Que Dieu Tout-Puissant, omniscient, omnipotent et omniprésent, qui nous a fait naître ici au Togo, nous aide à nous comprendre, à nous pardonner les uns aux autres, à être solidaires les uns des autres et qu'il nous donne la force de faire échec à ceux qui nous poussent à nous diviser et à affaiblir notre patrie », peut-on encore lire.

**Voici l'intégralité de la missive du président du PRR**

Lomé, le 1er AOÛT 2016

**A**  
**Monsieur Faure GNASSINGBE**  
**Chef de l'Etat**  
**Et**  
**Monsieur Jean-Pierre FABRE**  
**Chef de file de l'opposition**  
**LOME - TOGO**

**Objet : Missive fraternelle de proposition d'un pacte patriotique**

Messieurs le Chef de l'Etat et Chef de file de l'opposition,

L'histoire a voulu que vous soyez le Chef de l'Etat du Togo et le Chef de file de l'opposition togolaise en cette période déroutante pour les peuples du monde entier. Un raz de marée de violences de toutes sortes et d'incertitude est entrain de déferler sur la grande partie de la planète. Cela crée un nouvel environnement, qui affecte le travail, la vie des familles, l'éducation des enfants, le sort des populations, les distractions, etc. Les systèmes des valeurs craquent partout et même s'écroulent dans plusieurs endroits du globe. Avec ces changements brutaux et leurs signes d'instabilité, de faillite et de désastre, notre pays semble en paix mais miné par la misère de l'immense partie de sa population, qui vit dans un état anxieux d'inconfort, de gâchis et de désespérance.

Malheureusement, nous ne percevons pas une prise de conscience de notre classe politique et l'élaboration en commun d'une réponse cohérente et efficace. Nous avançons donc sans plan et sans circonspection de crise en crise et de dialogue en dialogue. Faute de cet indispensable cadre intellectuel nous permettant de comprendre les forces antagonistes dont nous sommes les jouets, nous continuerons de louvoyer entre de périlleux récifs sans boussole et sans cartes. Il est donc crucial de mettre un terme sans délai aux confrontations de nos partis et entre les responsables politiques.

La masse de notre peuple, qui rêve aussi de liberté, de bien-être et de dignité, reste enfermée dans une prison accablante de pauvreté, d'injustices sociales et d'affliction. Vous avez l'obligation ardente, de par vos responsabilités respectives, de faire la paix des braves et de vous

asseoir fraternellement pour trouver ensemble des solutions aux maux dont souffrent notre pays et notre peuple. Ceux qui sont appelés selon le dessein de Dieu ne doivent pas écouter les voix appelant à la division et aux confrontations politiciennes. Notre peuple n'a pas encore le discernement, qui se forge avec le temps, pour transcender nos querelles et se sublimer pour arbitrer notre jeu sacrificiel de partisans. Dans cette situation préoccupante, Je vous recommande de choisir la pente difficile des sommets pour être couronnés de gloire et d'honneur.

Il n'y a rien de bon et de grand dans la division et dans la confrontation politique. Elles sont la source des violences et de la régression économique et sociale. Elles rabaisent l'homme au niveau quasi-animal ou l'infantilisent pour en faire un pantin au service de l'étranger. Si ensemble, nous réussissons à expulser le mal de la division politique de nos âmes, alors nous pourrions atteindre à la dignité morale, spirituelle et tout simplement humaine, pour amener nos frères et sœurs à travailler avec ardeur pour faire du Togo l'or de l'humanité. Le Chef de l'Etat et son parti ne peuvent pas seuls réaliser le salut du Togo. Le Chef de file de l'opposition et son parti, sans leurs compatriotes des autres partis et ceux du parti du Chef de l'Etat, ne peuvent pas non plus dans ce temps difficile réaliser pleinement les aspirations profondes de nos compatriotes et le destin du Togo. Mais ensemble, unis dans une merveilleuse unité de dessein et par le don de chacun, sous la protection divine, nous pouvons tout changer et surtout tout avoir. Sans Frédéric DE KLERK, NELSON MANDELA avec l'ANC n'auraient pas pu libérer l'Afrique du Sud de l'Apartheid.

Les critiques et la peur ne doivent pas paralyser vos efforts et vos volontés. Si vous vous déterminez à travailler ensemble, vous aurez l'accompagnement cosmique. Je sais que vous savez que toute crise comporte à la fois ses dangers et ses chances. La sortie définitive de la crise que nous subissons depuis 25 ans exige que tous les enfants du Togo travaillent en symbiose, fraternellement et patriotiquement. Cette missive est un appel pour nous élever au-dessus de nos divisions et pour éviter le rendez-vous avec le chaos.

Il est essentiel qu'existe et se maintienne entre le peuple et ses hommes politiques un accord fondamental. Or si vous êtes en confrontation permanente, ce sont le temps et des énergies considérables qui sont gaspillés. Je vous prie de prendre en charge ensemble la défense, l'unité et le destin de notre peuple. Rien n'est permanent

dans la vie. La postérité vous jugera à l'aune de vos réalisations ayant permis de satisfaire les aspirations profondes des enfants de Dieu que nous sommes et de vos efforts ayant permis de préserver la paix et la stabilité du Pays.

Le monde traverse une période d'instabilité profonde. La mutation peut déboucher sur un renouveau ou sur une plus grande confusion. Les petits pays sont encore à l'abri de la grande déstabilisation. Le nôtre en est un. Ayons le courage et la force pour préserver ses enfants de nouveaux soubresauts violents. Agissons avec audace et dévouement pour faire du Togo un îlot de paix, de progrès et d'humanité. N'oubliez pas, s'il vous plaît, que le caractère de notre époque exige de permanentes réformes profondes pour l'adaptation aux changements accélérés qu'il nous impose. Faisons en sorte que les événements se passent pour notre peuple avec ampleur et mesure, bonne grâce et dignité. Je m'emploierai à y contribuer même si parfois par le passé, vous aviez pu me prendre en défaut de trop de critiques dures. Je rends grâce à Dieu de me rappeler constamment que mon rôle n'est pas fatalement de critiquer mais de proposer et d'aider à l'amélioration significative des conditions de vie de nos compatriotes et à la grandeur de notre patrie.

Messieurs les Chefs de l'Etat et de file de l'opposition, que Dieu Tout-Puissant vous inspire et vous aide à amener notre patrie à se doter d'un Etat juste et fort et à ne plus laisser la division politique verser encore le sang des enfants du Togo et déchirer son unité. Nos divisions entravent le progrès nécessaire à la prospérité de notre patrie, au bien-être général de sa population et à son prestige. Je veux que vous soyez des partenaires au service exclusif du Togo. Sans renoncer à vos justes désaccords, faites renaitre la joie de vivre des togolais, leur unité et leur fierté. Je vous aiderai si vous le souhaitez. Ma mission sur cette terre étant avant tout de contribuer à sortir le Togo du marasme économique et à l'engager dans la voie irréversible du renouveau. Que Dieu Tout-Puissant, omniscient, omnipotent et omniprésent, qui nous a fait naître ici au Togo, nous aide à nous comprendre, à nous pardonner les uns aux autres, à être solidaires les uns des autres et qu'il nous donne la force de faire échec à ceux qui nous poussent à nous diviser et à affaiblir notre patrie.

Je vous prie de trouver ici, Messieurs les Chefs de l'Etat et de file de l'opposition, l'assurance de mes sentiments fraternels et patriotiques.

**Nicolas LAWSON**  
Président du PRR

# Remaniement technique du gouvernement APRÈS LE PORTEFEUILLE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES CONFIÉ DÉSORMAIS À SANI YAYA, QUE DEVIENT CELUI DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE?

Le gouvernement Klassou a connu un léger remaniement le lundi dernier, suite à un décret présidentiel signé du chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé.

« Conformément aux dispositions de l'article 66 alinéa 2 de la Constitution, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé président de la République, a procédé ce jour à un remaniement technique du gouvernement », peut-on lire dans le décret N° 2016-086/PR portant nominations. Et l'article 1er dudit décret nomme comme Ministre de l'Economie et des Finances, M. Sani YAYA et Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice et des Relations avec les Institutions de la République, chargée des Droits de l'Homme Madame Nakpa POLO.

Et l'article 2 du décret indique, que « sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret, notamment le décret N° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement ».

Alors que Monsieur Assimayidou Kossi et Monsieur Sani Yaya étaient respectivement ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, chargé de la Prospection, et ministre Délégué auprès du ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, des zones d'ombres subsistent aujourd'hui quant à ce qui concerne le portefeuille de Monsieur Assimayidou, après que celui qui était ministre délégué ait pris les charges de l'Economie et des Finances et qu'il n'existe plus de ministre d'Etat au sein du gouvernement.

Monsieur Assimayidou garde-t-il son portefeuille avec ministre plein ou ce portefeuille a-t-il été supprimé ?

Autant d'interrogations qui laissent perplexes bon nombre de personnes qui se demandent s'il ne faille pas clarifier une telle situation.

Par ailleurs, avec la sortie



Sani Yaya, nouveau Ministre de l'Economie et des Finances

d'Adjé Otèth Ayassor du gouvernement, que de supputations n'a-t-on entendu depuis lundi que la nouvelle est tombée. Mais au-delà de ces supputations, il s'avère important qu'en âme et conscience, chacun puisse dire stop et procéder à une analyse objective de ce qu'a pu apporter ce désormais ex- ministre pour le pays.

En effet, c'est en 2007, après les élections législatives issues du gouvernement d'union nationale qu'a dirigé Me Agboyibo, que Monsieur Ayassor est rentré au gouvernement. Depuis lors, il est resté « l'homme de main » du président de la République du fait d'un portefeuille clé qu'il détenait à un moment où il fallait écrire une autre page de l'histoire du pays, avec à la clé, les réformes économiques voulues par le chef de l'Etat. De 2007 à ce jour, monsieur Ayassor a mené ces réformes avec des hauts et des bas, ce qui a permis la stabilisation macroéconomique du pays.

L'une des réformes qui aura retenu l'attention de tous les citoyens et qui a valu au désormais ex ministre de l'Economie et des Finances des critiques acerbes, est sans nul doute, la fusion des deux anciennes régies financières que sont la douane et les impôts, pour créer l'Office Togolais des Recettes (OTR). Mais l'homme a tenu tête et est allé jusqu'au bout, car,

convaincu qu'une telle réforme serait la solution pour redonner un souffle aux caisses de l'Etat et permettre le développement du pays. A ce jour, les faits lui semblent lui donner raison à quelques exceptions près. Même si beaucoup de choses reste à régler dans cette réforme, il n'en demeure pas moins vrai, qu'elle aura permis de mettre fin à certaines pratiques jadis nocives à l'économie du pays et permis également d'augmenter le niveau de recettes de l'Etat. Et pour ça seul, il mérite qu'on lui voue reconnaissance et respect.

Grâce aux énormes chantiers de réformes de l'économie nationale, qu'il a su mettre en œuvre avec courage en dépit des embûches de toutes sortes, le pays a bénéficié de l'allègement de sa dette extérieure, passant de l'étape de la stratégie de réduction de la pauvreté à celle de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi. Ces rappels ne sont pas une façon de donner un chèque en blanc au ministre Ayassor. Mais au vu des circonstances, avec ce déferlement sans justifications sur sa personne depuis quelques heures, cela mérité d'être dit.

L'homme a peut-être ses défauts comme chacun ici bas, d'ailleurs. Mais une chose aussi à savoir, il n'est pas donné à tout le monde de passer 8 années à un poste



Othèth Ayassor, l'ex ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances

ministériel aussi stratégique que celui de l'Economie et des Finances. En outre à ce jour, personne ne peut lever pour l'instant son petit doigt pour dire avec certitude les vrais dessous de la sortie d'Adjé Otèth Ayassor du gouvernement. Sauf à nous dire ce que nous entend « remaniement technique ».

Aujourd'hui, ce n'est peut-

être ni la sortie ou l'entrée de tel ou tel au gouvernement qui est véritablement le problème du pays. Comment faire pour que les bonnes personnes soient retenues pour les chantiers entrepris puissent continuer par avoir des succès, au grand bonheur des populations, voilà ce qui devrait nous préoccuper.

LM

## Remaniement technique du gouvernement

Conformément aux dispositions de l'article 66 alinéa 2 de la Constitution, son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, président de la République, a procédé ce jour à un remaniement technique du gouvernement.

Ainsi par

**Décret N°2016-086/PR portant nominations**

**Le président de la République,**

Vu la Constitution de 14 octobre 1992, notamment l'article 66

**Décète :**

**Article 1er :** Son nommés :

- **Ministre de l'Economie et des Finances :**

M. Sani YAYA

- **Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, chargée des Droits de l'Homme :**

Madame Nakpa POLO

**Article 2 :** Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret, notamment le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement.

**Article 3 :** Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Fait à Lomé, le 1er août 2016

Le président de la République

**Faure Essozimna GNASSINGBE**

# Affaire « Panama Papers » JUSQU' OÙ IRA ADDI DU PROFESSEUR AIMÉ GOGUÉ QUI EXIGE LA DÉMISSION DU PM KLASSOU ?

C'est à travers une conférence de presse tenue le lundi 1er août 2016 que l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) du professeur Aimé Gogué, s'est prononcé sur l'affaire de Panama Papers qui impliquerait le premier ministre Sélom Klassou, les magnas indous de Wacem et d'autres personnalités dans le pays.

Selon ADDI, qui dit s'indigner des résultats de l'enquête des médias portant sur des faits d'enrichissements illicites, ce serait la mauvaise application de l'une des dispositions du code des investissements de la loi N° 2011-018 du 24 juin 2011 portant statut de zone franche qui aurait permis un enrichissement illégal des actionnaires de la société WACEM « *Et ce, sur le*

*dos des citoyens togolais.*

En effet, l'article 7 de la loi dispose clairement que : « *Sont exclues du bénéfice du présent statut, les entreprises d'exploitation minière...* ». Malgré cela, WACEM continuerait de bénéficier du statut de zone franche jusqu'à ce jour.

« *Ces révélations d'une extrême gravité, discréditent Monsieur Komi Selom KLASSOU, Premier Ministre, Chef du gouvernement dont le rôle est de diriger l'action gouvernementale et de coordonner les fonctions des autres membres* », estime ADDI qui propose un certain nombre d'exigence dont celle de la démission du premier ministre au cas où une enquête parlementaire que le parti veut voir mettre en place, venait à confirmer les faits à lui reprochés.



Les responsables de ADDI

La sortie du professeur Tchabouré Aimé Gogué et son parti a laissé de nombreuses personnes perplexes, qui se demandent si cela en valait vraiment la peine ?

Certes, il faut lutter contre l'évasion fiscale, et le Togo ne doit pas être du reste. Mais pour de nombreux observateurs, « *Panama Papers* », est une nébuleuse que mêmes ceux qui l'ont inventé refusent tout

compromis.

La preuve c'est que, cette affaire qui a commencé dans plusieurs pays occidentaux, n'a pas tellement fait long feu. Certainement, ces pays ayant la conviction que la pratique en soit n'est pas illégale, mais qu'elle écorchait l'image des personnalités qui y sont impliquées et qui continuent à détenir certaines responsabilités

étatiques.

Au Togo, en ce moment, il y a bien à faire que cette affaire de panama papers. Au moment où les énergies sont focalisées sur la situation sociopolitique avec des réformes politiques et institutionnelles et le débat sans cesse entretenu autour, n'est-ce pas vain de se lancer dans une telle aventure, qui semble être vaine ?

Beaucoup d'observateurs, apparentent cette sortie du parti de monsieur Gogué à une diversion qui ne dit pas son nom. Ont-ils tort ou raison ? Tôt de le dire. Mais, tout porte à accroire que cette aventure risque de ne rien donner, ceci pour plusieurs raisons.

**Voici la déclaration et les propositions d'ADDI à ce propos**

## ALLIANCE DES DEMOCRATES POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL (ADDI)

### DECLARATION LIMINAIRE DE LA CONFERENCE DE PRESSE DU LUNDI 1ER AOUT 2016, SUITE AU SCANDALE DE PILLAGE DES RESSOURCES MINIERES DU TOGO ET D'EVASION FISCALE "PANAMA PAPERS"

Chers invités,

Mesdames et Messieurs les journalistes

C'est avec indignation que l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) a pris connaissance des résultats des investigations portant sur « des faits d'enrichissements illicites », publiés par le bihebdomadaire togolais « L'Alternative » n°540 du mardi 26 juillet 2016, et le quotidien français le Monde/Afrique en date du 27 juillet 2016.

L'enquête réalisée par le journal togolais « L'Alternative » et l'African Network of Center for Investigative Reporting (ANCIR) en coordination avec le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ) à la suite du scandale international d'évasion fiscale dit de « Panama Papers », confirme largement les différents rapports de l'ONG Global Financial Integrity qui affirme depuis des années que le Togo est un des pays les plus affectés du continent africain par l'évasion fiscale. En effet, selon cette ONG, les flux financiers illicites sortant du Togo, n'ont cessé de croître depuis 2004 à 2013 avec une moyenne annuelle de 2,229 milliards de dollars et des pics de plus de 4 milliards de dollars US en 2008 et 2011.

Les actes d'évasion fiscale de corruption et autres délits répréhensibles seraient largement amplifiés par le fait qu'une entreprise minière, comme WACEM, qui est destinée à exploiter les ressources minières du Togo continue de bénéficier de statut d'entreprise de zone franche en flagrante violation des lois de la République en vigueur.

En effet, la loi N°2011-018 du 24 Juin 2011 portant statut de zone franche industrielle qui rectifie une disposition qui prévalait et qui était considérée comme périlleuse pour les ressources naturelles et les caisses du pays. L'article 7 de la loi dispose clairement que : « Sont exclues du bénéfice du présent statut, les entreprises d'exploitation minière... ». Malgré cela, WACEM continuerait de bénéficier du statut de zone franche jusqu'à ce jour.

La mauvaise application de cette disposition du code des investissements du pays, permet un enrichissement illégal des actionnaires de ladite société et ce sur le dos des citoyens Togolais. Or à l'analyse des investigations, il

apparaît que ceux qui sont dans cette situation, sont des proches collaborateurs du Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE. Les enquêtes citent nommément le Premier Ministre Komi Selom KLASSOU, par exemple comme actionnaire de cette entreprise qui pratique l'évasion fiscale. Il se trouve qu'en sa qualité de Premier Ministre de la République Togolaise, il est ès qualité, président du Conseil National de Supervision, organe d'orientation stratégique et politique de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). Or l'ITIE a relevé dans son rapport de 2014 des faiblesses dans l'industrie extractive savoir : le manque de statistiques fiables sur l'exportation, la production et la vente des ressources extractives, l'inexistence d'un registre national des propriétaires réels pour permettre la réconciliation des informations fournies par les entreprises, etc.

La complicité de hautes autorités du pays en l'occurrence, le Premier Ministre à l'évasion fiscale orchestrée dans l'exploitation de ressources minières met en évidence la responsabilité de ces autorités dans le manque à gagner pour le trésor public, privilégiant ainsi les intérêts individuels et laissant les populations togolaises et particulièrement celles de Yoto dans la précarité. On comprend donc assez aisément pourquoi, l'article 145 de la constitution qui fait obligation aux gouvernants de déclarer leurs biens, en ces termes : « Le Président de la République, le Premier ministre, les membres du gouvernement, le Président et les membres du bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat et les Directeurs des administrations centrales et des entreprises publiques doivent faire devant la Cour Suprême une déclaration de leurs biens et avoirs au début et à la fin de leur mandat ou leur fonction... », n'a jamais été respecté.

En ces temps de crise généralisée où l'on assiste à des difficultés financières, limitant les investissements dans les secteurs sociaux, cette implication des premières autorités du pays ne peut donc être assimilée qu'à un crime économique et social. En ne favorisant pas la collecte des recettes fiscales dont l'Etat togolais devrait normalement et légalement bénéficier, ces concitoyens se rendent coupables des drames sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux auxquels les Togolaises et les Togolais font face.

Face donc à la gravité des révélations, ADDI :

1) exige la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour : (i) confirmer ou infirmer les conclusions de l'enquête ci-dessus mentionnées ; (ii) vérifier la liste des actionnaires de WACEM et de toutes les autres sociétés minières opérant sur le territoire national ainsi que la conformité avec les lois de la

République ;

2) demande la démission du Premier Ministre Komi Selom KLASSOU en cas de confirmation des résultats de l'enquête ;

3) demande au ministre de la justice et à son collègue des finances de procéder à : (i) une évaluation du dispositif législatif et réglementaire togolais en matière de conflit d'intérêt et d'incompatibilité des hautes autorités politiques et administratives du pays ; et (ii) de procéder à sa mise à niveau aux normes internationales ;

4) demande au procureur de la République de s'autosaisir pour initier une procédure judiciaire sur la fraude fiscale à l'encontre de toutes les personnes qui ont été coupables ;

5) demande à l'Office Togolais des Recettes (OTR) de (i) mettre à disposition toutes les informations fiscales des deux dernières années des sociétés minières pour de meilleures investigations aussi bien par les députés, la presse que des Experts privés ; (ii) de procéder à des évaluations afin de définir si WACEM ou toute autre société ou personnes physiques ou morales au Togo ont bénéficié ou bénéficient illégalement des dispositions du code des investissements et de procéder au redressement fiscal en cas d'irrégularités constatées ;

6) demande que des sanctions exemplaires soit prises à l'encontre des personnalités et les banques qui facilitent la sortie illégale des fonds des Indiens, conformément à la loi togolaise sur la fraude fiscale.

Pour lutter contre l'enrichissement illicite et face aux réticences du pouvoir en place, à prendre des mesures juridiques pour la mise en œuvre effective de l'article 145 de la constitution, ADDI a déjà élaboré un projet de proposition de loi portant « Déclaration de patrimoine, prévention et répression de l'enrichissement illicite au Togo ». La proposition de loi sera déposée à l'Assemblée nationale après la prise en compte des avis et recommandations de spécialistes et concitoyens à l'ouverture de la deuxième session de l'année en cours.

Mesdames et Messieurs de la presse, votre collaboration est requise pour faire large diffusion de ce projet de proposition afin que tous les citoyens prennent conscience de leurs obligations dans la bonne gestion des ressources publiques.

Enfin, ADDI salue le courage et le travail combien salutaire que font quotidiennement, parfois au péril de leur vie, les journalistes, notamment de la presse privée pour l'information et l'éducation des populations togolaises. Le parti vous félicite pour votre immense contribution à l'édification d'une citoyenneté plus active et responsable.

Fait à Lomé, le 1er Août 2016  
Le Comité de Direction du Parti ADDI

## Lu sur le net !

### Baiser PETITE MISE EN BOUCHE

*Entre effleurements et mordillages, savoir embrasser avec passion est un art que peu d'amants maîtrisent avec talent. Pour éviter le bisou ventouse ou l'expédition de spéléologie en glotte, découvrez les secrets des véritables baisers de star.*

Les caresses des lèvres, de la langue, des dents font participer lors du baiser les sens du goût, du toucher, de l'odorat. Ce partage d'intimité est souvent inoubliable. Qui ne se rappelle pas de son premier baiser ?

#### Quand embrasser peut embrasser

La bouche est une des zones les plus innervées du corps. Un baiser peut ainsi susciter des réactions très agréables et des émotions exceptionnelles. Embrasser permet de mieux connaître l'autre, de partager des émotions réciproques, ou constitue un préliminaire à l'amour. Attention à ne pas systématiser la chose pour autant, beaucoup de femmes déplorent ainsi que les hommes perçoivent le baiser uniquement comme une invitation à l'acte sexuel, plutôt que de jouir de ce moment voluptueux en tant que tel. Certaines évitent ainsi des baisers de peur d'avoir à freiner ensuite les ardeurs de leur partenaire...

Il peut y avoir des baisers sans coût mais à contrario un coût sans baiser apparaît comme une limite dans un échange charnel où tous les sens devraient participer à la fête.

#### Petit programme à connaître sur le bout de la langue

Pour procurer du plaisir, le baiser n'a pas forcément besoin d'être extrêmement profond. Il ne s'agit pas de spéléologie mais bien d'un échange sensuel. A effleurer délicatement ou à mordiller tendrement, la nuque et le cou peuvent également être le lieu de baisers évocateurs. Mais bien souvent, la nuque est une halte avant d'explorer les oreilles ou les lèvres, prenez cependant le temps de vous y attarder un peu. Grands séducteurs, les vampires ne s'y trompaient pas. Ces zones recèlent des terminaisons nerveuses insoupçonnées.

Illogiquement délaissées par un grand nombre d'amants, les oreilles peuvent être mordillées, léchouillées ou suçotées. Sur le pavillon et le lobe, les baisers peuvent rapidement devenir très érotiques. La perception amplifiée de votre souffle pourra également décupler de désir de votre partenaire. Sans compter que les mots doux ou crus sont parfois très excitants.

Après vous être égaré sur les joues, les yeux et les bords des lèvres, venez ensuite à la bouche, que vous pouvez embrasser tendrement. Votre langue pourra passer lentement sur les lèvres encore fermées de votre partenaire. Peu à peu, elles vous seront offertes. Ne vous emportez pas, profiter de cet instant, du goût de ses baisers, de son odeur...

Attention, ces conseils ne sont pas une règle d'or et c'est à vous de trouver les instants que vous préférez partager du bout des lèvres.

#### Les trucs à éviter pour bien embrasser !

Même s'il est préférable de laisser l'improvisation guider vos baisers, il existe quelques pièges à éviter pour ne pas rebuter votre partenaire. Découvrez les 5 "tue-l'amour" à bannir de vos pratiques :

- Avant la mise en bouche, assurez-vous d'avoir une haleine fraîche... Evitez l'ail, l'oignon ou les spécialités exotiques trop pimentées si votre soirée peut se conclure par des embrassades. Ces conseils ne sont pas réservés aux premiers baisers, les papilles ne devenant pas moins sensibles avec le temps...

- Ne soyez pas trop pressé. Votre langue doit allier souplesse et fermeté sans être pour autant un exercice de style. Laissez-vous aller, que diable !

- Même si vous avez l'eau à la bouche, évitez de noyer votre partenaire sous des échanges trop humides...

- Ne tomber pas dans le baiser routinier. Un baiser donné sans envie ne recevra pas un bon accueil.

- Eviter les lèvres et la langue trop molles. Les baisers façon calmars peuvent en refroidir plus d'un(e) !

Un peu le trac à l'idée du premier baiser ? Inutile de paniquer, un baiser donné avec cœur est rarement raté !

David Bême

## HISTOIRES DROLES

- Un monsieur a remis 200F et sa combinaison de PMU a sa femme pour jouer à sa place car il était en retard sur son chantier. Le soir il passe chez son ami pour suivre la télé. Son numéro est sorti en ordre : cagnotte 85 MILLIONS. Et l'homme avec son ami commence à danser tout en disant « y'a pas l'homme » ensemble ils se précipitent chez le gagnant pour mettre le ticket en lieu sur. Arrivé il demande à sa femme :

- Chérie envoie ticket de PMU la, galère est fini. sa femme sort et lui répond :

- Des journalistes partent faire un reportage à Jerusalem. Ils filment un peu partout et arrivent au Mur des Lamentations. Après avoir interrogé les gens alentour, ils se dirigent vers un vieil homme qui a prié longuement...

- Bonsoir Monsieur, vous venez souvent prier au Mur des Lamentations ?

- Oui Messieurs, je viens ici tous les soirs depuis plus de 40 ans.

- Et pour quoi priez-vous ?

- Je prie pour tout : pour la fin de la guerre dans le monde, pour que la famine cesse, pour endiguer les maladies, la misère, la malnutrition...

- Vous priez vraiment pour tout cela ?

- Et bien plus encore... je prie pour la préservation de

- Chéri je n'ai pas joué. J'ai pris les 200f la pour payer aubergine mettre dans la sauce d'arachide que tu aimes bien.

Le pauvre homme s'est évanoui ! Même son chien s'est évanoui ! On le réanime et il se réveille après un moment et de demande à son ami :

-si on ne met pas aubergine dans sauce la on peut manger non ?

Son ami répond,- bien sur qu'on peut manger !

Juste après cette réponse, le monsieur s'est évanoui encore.....

Edith

la planète, je prie pour ma famille, je prie pour mes amis, je prie pour l'humanité, je prie pour qu'on trouve une solution aux problèmes humains, à la pollution, aux maladies...

- Et qu'est-ce que cette prière vous apporte ?

- Peu de choses... j'ai l'impression de parler à un mur !

## LA GIRAFE



Un groupe de girafes dans la savane

La girafe est un grand mammifère au cou très long et à la robe tachetée. Elle vit dans les savanes arborées d'Afrique. C'est le plus haut de tous les animaux vivant sur la terre ferme.

#### UN GRAND COU, DEUX PETITES CORNES ET UNE ROBE TACHETÉE

Le mâle de la girafe peut atteindre 5,80 mètres de haut (la hauteur d'une maison d'un étage) et peser près de 2 tonnes. La femelle, un peu plus petite, ne dépasse pas 600 kg. La girafe se reconnaît à son cou immensément long. Celui-ci ne compte pourtant, comme chez la plupart des mammifères, que 7 vertèbres. Les taches de la robe des girafes varient en fonction des groupes. De plus, chaque individu possède un dessin unique, un peu comme les empreintes digitales chez l'homme. La robe des girafes présente un réseau de

motifs sombres délimités par des lignes plus claires plus ou moins régulières. La tête porte deux petites cornes recouvertes de peau. La langue est, elle aussi, très longue : elle peut mesurer 45 cm

Les girafes ne se nourrissent que des feuilles des arbres de la savane, essentiellement des acacias. La femelle se penche pour brouter le feuillage des arbres de petite taille, tandis que le mâle étire son cou vers le haut pour atteindre le sommet des arbres. Pour pouvoir boire aux points d'eau, les girafes doivent écartier largement leurs longues pattes de devant. Elles n'ont cependant pas besoin de beaucoup d'eau : pendant la saison sèche, elles peuvent rester plus d'un mois sans boire.

Les girafes se déplacent à allure modérée, en soulevant en même temps les deux pattes d'un même côté (on dit qu'elles vont «

l'amble »). Elles peuvent également galoper sur de courtes distances ; elles peuvent alors dépasser 50 km/h. Elles savent aussi nager. Elles vivent en petits groupes (d'environ 10 animaux), ou en troupes plus grands (d'environ 50 animaux). Elles communiquent entre elles par des grognements ou des notes basses. Elles se défendent contre leurs prédateurs, les lions, à grands coups de sabots.

Pendant la saison des amours, les mâles luttent entre eux pour conquérir les femelles. Pour cela, ils balancent leur cou sur le côté et se donnent de grands coups de tête. La femelle garde son petit (le girafon) dans son ventre pendant environ 15 mois. Elle met bas dans un endroit protégé, au milieu des arbustes, en restant debout. Elle donne le jour à un seul jeune (très rarement à des jumeaux). Le girafon mesure déjà de 1,70 à 2 mètres de haut et peut se tenir debout environ 20 minutes après sa naissance!

#### La girafe : une espèce menacée

Les girafes ont été autrefois beaucoup chassées pour leur peau aux magnifiques dessins, et leurs populations ont diminué. Aujourd'hui, la girafe est protégée et sa chasse est interdite. Mais elle souffre désormais d'un autre problème : la dégradation de son habitat à cause des activités de l'homme.



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ

5<sup>ÈME</sup>  
EDITION

&

LA 2<sup>ÈME</sup> EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

Professionnels de l'agribusiness, participez  
à ces deux rendez-vous pour la promotion de  
vos produits, services, technologies et innovations agricoles !



# 17-21 Août 2016

Centre Togolais des Expositions  
et Foires de Lomé (TOGO 2000)



En attraction, vivez les journées sur :

- la filière du soja bio
- la filière de l'ananas
- le financement des chaînes de valeur agricoles
- l'emballage et le transport des produits agricoles

[sialo.org](http://sialo.org)

Info : +228 2230 2727 / 9999 7979  
E-mail: [centaurecom@yahoo.fr](mailto:centaurecom@yahoo.fr)

 *event*

Problèmes de double vente de terrains

# SLAND CALL, UNE SOLUTION DE PARKS Sarl POUR SÉCURISER LES TRANSACTIONS FONCIÈRES ET ÉVITER LES DOUBLES VENTES DE TERRAINS

Dans le souci de contribuer à la sécurisation des transactions foncières, PARKS Sarl, une société de la place, a organisé une journée d'information pour tous les acteurs du foncier sur le « SLAND CALL », un produit de sécurisation des transactions foncières. La rencontre qui a eu lieu le 29 juillet dernier a tourné autour du thème « la problématique des doubles ventes de terrains au Togo : quels sont aujourd'hui les moyens en possession du citoyen pour éviter ces problèmes fonciers ? ».

Pour Evisou Yao, Directeur Générale de PARKS Sarl, initiateur du projet, c'est un produit pour aider la population et les acteurs dans le cadre du



Table d'honneur

foncier pour pouvoir palier aux problèmes de double vente de terrains et de transaction immobilière. Car avec "SLAND call", on

a la possibilité de vérifier le statut de ce terrain en envoyant le code d'identification sur le 8877 sur le réseau Togo

cellulaire, avant toute visite ou tout achat de terrain.

Le directeur de l'urbanisme, Tchanilé Issa, représentant

du ministre de l'habitat, a salué l'initiative de cette société. Pour lui, l'adoption de ce produit est un grand pas pour le bien être de tous dans la transaction du foncier et de l'immobilier. Car, cela permettra de réduire beaucoup de problèmes auxquels la population est confrontée dans ce domaine.

PARKS Sarl est présente depuis 2010 et a au total 151 agents sur toute l'étendue du territoire.

Ont également pris part à la rencontre, les chefs traditionnels, les huissiers, les services techniques et institutionnels en charge du foncier.

**Edith(Stagiaire)**

## Culture

# TROIS JEUNES CONTEURS TOGALAIS AU FESTIVAL DES ARTS, CULTURES ET DU TOURISME (FACTO)



Le Groupe NAMAPE

NAMAPE, c'est le nom du groupe de trois jeunes conteurs qui font aujourd'hui leur route dans le théâtre et dans les contes.

Jumelant la pédagogie au ludique, et passant par le mythe des contes, ce groupe, enseigne, informe, forme dans leurs spectacles de contes et théâtres. Une manière pour eux de promouvoir la culture togolaise et celle africaine.

Ainsi, ces jeunes conteurs qui avaient déjà fait valoir leur talent au Niger il y a 2 ans, se préparent activement pour le Festival des Arts, Cultures et du Tourisme(FACTO) qui est un lieu de rencontre internationale d'arts de

culture et de tourisme qui se tiendra au Bénin du 04 au 10 août prochain.

Ils représenteront le Togo avec la présentation d'un conte théâtralisé intitulé « à la traque du bonheur ». Le bonheur qui est recherché pour tous les sujets dans un royaume, et même le fils du roi, le prince qui vit dans l'opulence, qui quitte le royaume à la recherche du bonheur.

Les trois jeunes qui se disent fiers de défendre les couleurs du Togo au Bénin, espèrent occuper une bonne place.

« Nous avons bossé depuis des mois, et si dieu le veut nous y parviendrons à faire quelque chose de potable », a laissé entendre l'un d'eux.

NAMAPE en fait désigne le nom des trois jeunes qui composent le groupe, NA désignant Narcisse, Ma, Markus et Pe désignant Peck.

Bon voyage et bonne chance au groupe.

**Edith(Stagiaire)**

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En exécution de l'ordonnance N°0680/16 du 09 mars 2016 aux fins de confiscation et vente, prise par Monsieur le Président du Tribunal de 1ere Instance de 1ere Classe de Lomé à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects.

**Il sera procédé sous l'autorité du Commissaire Général de l'OTR, le mardi 09 août 2016 à 09 heures et jours suivants s'il y a lieu, au PVO (Parc des Véhicules d'Occasion) au Port Autonome de Lomé, à la vente aux enchères publiques de 134 véhicules en dépassement de délai et abandonnés au Port Autonome de Lomé, en vertu de la loi 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes.**

### CONDITION DE PARTICIPATION À LA VENTE

Les personnes désireuses de participer à la vente, devront impérativement se faire enregistrer et déposer à la Direction des Renseignements et de la Lutte Contre la Fraude (DRLCF) au Commissariat des Douanes et Droits Indirects une somme de 100 000 FCFA contre obtention d'une quittance

sécurisée.

- Le montant adjudgé et majoré de 12% est intégralement versé séance tenante avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement.

- L'adjudicataire qui n'aura pas payé jusqu'à 18 heures(fin de la journée de la vente) le montant de son adjudication, verra son achat annulé et son dépôt préalable, perdu au profit de l'OTR.

- Toute participation à la vente implique l'acceptation des conditions susmentionnées et le non-respect des clauses expose le contrevenant à la rigueur de la loi.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Etude de Me Christophe OZOU, Commissaire-priseur, au 139, rue Gbonvié (face Centre Communautaire de Tokoin Trésor) à Lomé. Tél : (00228) 90836522 / 99477439.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2016

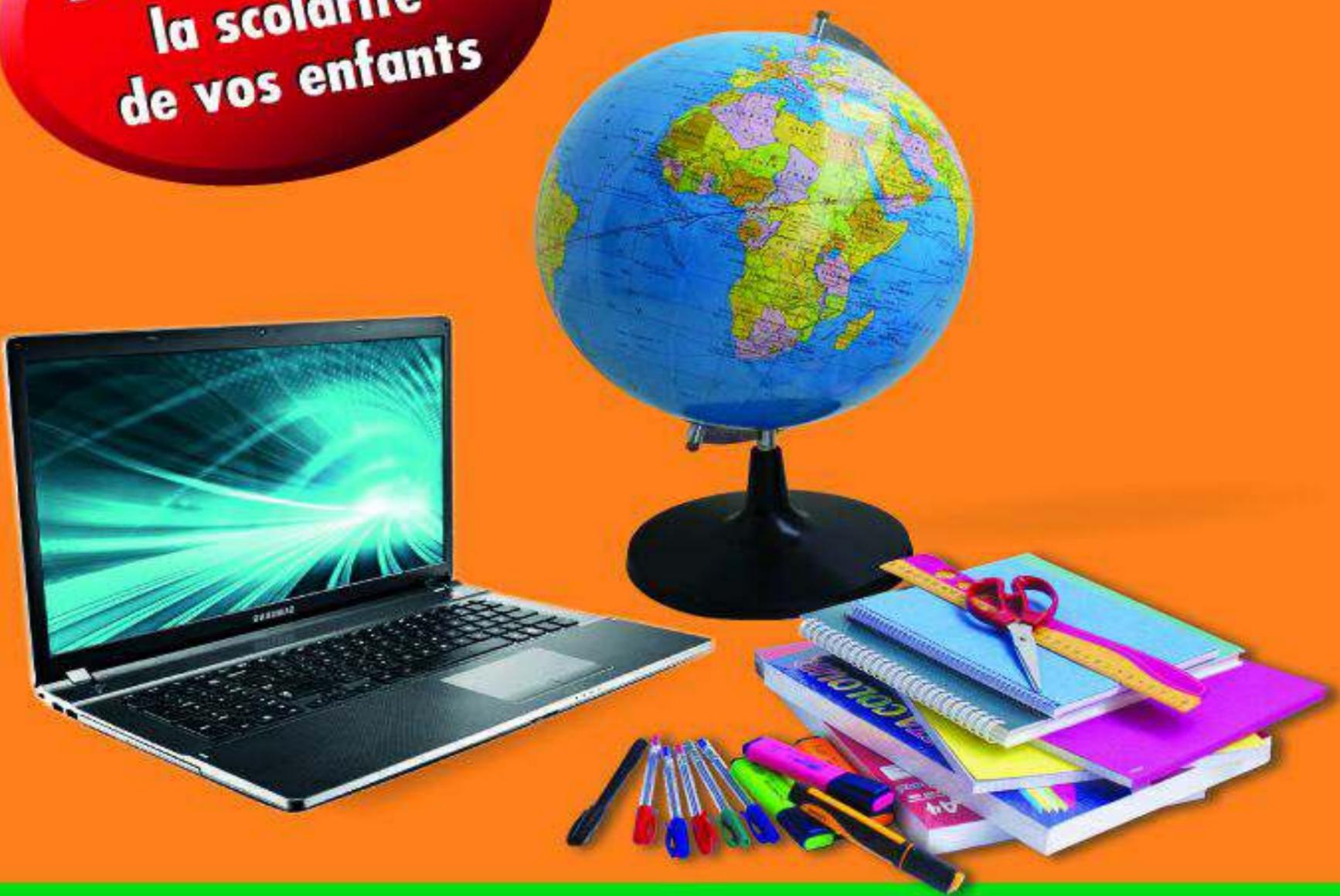
Le Commissaire Général

**Henry Kanyesiime GAPERI**

# TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne  
la scolarité  
de vos enfants



En partenariat avec  
la FONDATION BOA



**BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK